

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2026\_4\_4

**Objet : Exercice 2025 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

**VOTE**

**21 voix POUR – 8 ABSTENTIONS de M. LOMBARDO – Mme DELOUS – M. DUBOURDIEU - Mme MAROUZÉ - M. NOEL Stéphane - Mme ISOARDO Linda - M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Carine WECKERLIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-deux avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, M. AGARD Christophe, Mme GARCIA Chantal, M. MARTIN Patrice, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZÉ Véronique, M. NOEL Stéphane, M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard

Absents excusés donnant pouvoir :

Mme JOFES Graziella à Mme TRANCHARD Céline  
Mme ISOARDO Linda à M. MOUZON André

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

## Exercice 2025- Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Il est rappelé que l'instruction comptable M57 invite le Conseil Municipal à affecter le résultat de fonctionnement constaté au compte administratif de l'exercice 2025.

Le Compte Administratif 2025 de la commune fait apparaître pour :

- **La section de fonctionnement un excédent de clôture de 2 236 565,67 €**
- **Après prise en compte des restes à réaliser, la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 7 934,01 €.**

Le résultat de fonctionnement étant supérieur au besoin de financement dégagé par la section d'investissement, le Conseil Municipal peut affecter le solde en section de fonctionnement et/ou en section d'investissement pour financer des opérations nouvelles d'équipement.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**VU** le compte administratif 2025,

- **DECIDE** l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement aux comptes suivants :

- . C/1068 (recettes) : 800 000 € afin de couvrir le besoin de financement et financer des opérations nouvelles d'équipement,
- . C/002 (recettes) : 1 436 565,67 € en excédent de fonctionnement reporté.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

La Première Adjointe

Carine WECKERLIN



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

